

Madame la Rectrice,
Mesdames, Messieurs

« Je ne pense pas qu'on ait besoin d'une loi pour changer l'école, ni d'une réforme avec un grand R, décrétée d'en haut. On a besoin, d'abord, de créer les conditions d'une société de la confiance. »

Cette affirmation pourrait aisément être tirée d'une déclaration d'un responsable de l'Unsa-Education. Mais dans la bouche de Jean-Michel Blanquer, qui la répète à volonté depuis son arrivée comme ministre de l'Education Nationale, elle a une toute autre résonance.

Est-ce à dire qu'il n'y aura plus de changement ? Point du tout. Surtout si on juge au nombre de chantiers ouverts par le ministre ces derniers temps. Au risque d'en oublier, citons-en quelques-uns.

- Cédric Villani est en charge de travailler sur l'enseignement des mathématiques.
- Une mission sur l'école maternelle devant déboucher sur des assises en mars est confiée à Boris Cyrulnik.
- Le nouveau Conseil scientifique de l'Education nationale devrait certainement produire des indications sur les méthodes d'apprentissages, particulièrement dans le domaine de celui de la lecture, mais aussi donner des avis sur les manuels scolaires.
- Annoncée également depuis l'arrivée du ministre, mais pour l'instant sans qu'en soit précisé le contenu et la méthode, une concertation sur « le temps et l'espace de l'enfant et de l'adolescent au 21ème siècle » devrait durer plusieurs mois.
- Et puis, il y a le dossier du bac, sur lequel planche depuis plusieurs semaines déjà la mission conduite par Pierre Mathiot. Pour que le nouvel examen soit opérationnel en juin 2021, ses modalités nouvelles doivent être en place pour la rentrée 2018, donc dans quelques mois.
- Reste la réforme de la voie professionnelle, afin de donner aux lycées professionnels et à l'apprentissage « beaucoup plus d'attractivité dans le cadre d'une philosophie de la formation tout au long de la vie » précise Jean-Michel Blanquer.
- Ajoutons à cela des mesures pour développer la relation famille-école et une possible révision de la formation des enseignants, appelée de leurs vœux par les directeurs et présidents des ESPé.
- Sans oublier le retour en force de la semaine à 4 jours qui devrait redevenir très majoritairement l'organisation de l'école à la rentrée prochaine, innovant le concept de dérogation majoritaire et donc en creux, de norme minoritaire...

Pas de réforme donc... mais que de changements potentiels ! Difficile équilibre à trouver entre des indications philosophiques donnant de grandes orientations, dans le cadre desquelles chaque professionnel de l'Education peut agir, innover, faire preuve d'initiative et d'autonomie. Ces contraintes voulues par le pouvoir sont peu débattues et s'appuient insuffisamment sur les expériences et les expérimentations déjà conduites.

Par contre, ce qui ne change pas vraiment avec 2018, c'est l'image de notre académie et le traitement qui en découle par notre Ministère.

L'académie de Reims est une nouvelle fois maltraitée y compris dans le 1er degré où les 20 postes supplémentaires seront insuffisants pour ouvrir 121 classes de CP et CE1 dédoublées en éducation prioritaire...

Dans le second degré, c'est encore plus criant. Notre académie rend 62 postes alors que les effectifs restent quasiment stables. Le Ministère a beau dire que notre académie est sur-dotée... il n'en reste pas moins qu'elle fait

aussi partie de celles où la situation sociale est la plus dégradée et le taux d'élèves en REP parmi le plus fort.

Concernant les personnels non enseignants, notre académie n'est pas mieux traitée puisque ce sont encore 12 emplois qui vont être supprimés auxquels il faudra également 3 retraits d'emplois pour les personnels de direction.

Alors, à l'heure où il est traditionnel d'échanger nos vœux pour l'année à venir, l'Unsa-Education se tourne résolument vers l'avenir. Car, que l'on le veuille ou non, une société nouvelle est en train de se construire et l'inéluctable mouvement de transformation ne s'arrêtera pas.

Les technologies du numérique, les progrès de l'intelligence artificielle, les mises en réseau contribuent à développer **une société du « CO »** : co-construction, coopération, coéducation, coresponsabilité. Un collectif dans lequel chacun est appelé à être « un **JE** responsable dans un **NOUS** solidaire » comme l'écrit Edgar Morin dans ses vœux.

Cette société se construit. Nous sommes ses possibles architectes. Ses fondations devront reposer sur une capacité à innover et à coopérer. Cela s'apprend, dès le plus jeune âge. A l'école, au centre de loisirs, à l'université, dans les démarches d'éducation populaire, lors des activités culturelles, sportives, citoyennes... et bien sûr en famille.

Les temps changent, sachons participer à ces transformations. Soyons acteurs d'une société nouvelle, éducative et solidaire.

Tels sont les vœux que l'Unsa-Education souhaite partager en ces premiers jours de l'année 2018 qui débute.

Et si notre ministre s'imprégnait de ces quelques réflexions ? ...

... Alors 2018 pourrait être une bonne année !